

ALLOCATION RADIOPHONIQUE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, LE
GENERAL-MAJOR HABYARIMANA JUVENAL, A L'OCCASION DE LA DESIGNATION DU
NOUVEAU PREMIER MINISTRE, KIGALI, LE 2 AVRIL 1992

Rwandaïses, Rwandaïsis,
Amis du Rwanda,

Cela fait aujourd'hui neuf mois et quelques semaines que la Constitution rwandaïse du 10 juin 1991 a légitimé le multipartisme politique dans notre pays.

Depuis, quatorze partis politiques ont vu le jour, et tous les préparatifs à l'entrée complète dans l'ère du pluralisme politique intégral ont pu être mis en place, y compris les textes législatifs portant amnistie à l'intérieur et à l'extérieur, enlevant ainsi tous obstacles éventuels à l'exercice des droits civiques liés à la participation politique, car il s'agissait de faire table rase et de ne regarder que vers l'avenir.

Il devint donc possible de concevoir, d'une manière conforme aux intérêts de notre peuple, l'organisation de la période de transition vers des élections, devant légitimer les institutions républicaines, dans ce contexte nouveau du multipartisme, voulu par notre population.

Conscient du besoin et pressentant les aspirations de notre peuple, j'avais, le premier, le 15 janvier 1989, lors de l'inauguration de l'actuelle législature, postulé la modernisation des institutions politiques, en faisant de l'aggiornamento politique une priorité du programme de gouvernement de la présente législature. Dès que la Constitution, légitimant de manière cohérente le multipartisme, avait été adoptée par notre Parlement, j'avais, de même, proposé, le premier, convaincu de l'intérêt qu'il y a pour tout le monde à contribuer à façonner cette période de transition, le principe d'une gestion concertée de cette période de transition.

En effet, le 30 septembre 1991 déjà, j'estimais, dans mon discours devant le C.N.D. qu'il serait hautement souhaitable, dans l'intérêt national, de mettre en place un cadre de gestion concerté, durant la période de transition qui devra culminer en des élections, en émettant le vœu que les contours et le contenu de cette gestion concertée soient précisés dans les meilleurs délais.

Il ne pouvait être question de déclencher de suite des élections, puisque les formations politiques devaient d'abord se constituer et se faire connaître, et le terrain être valablement préparé. Il m'importait aussi en particulier que la nouvelle loi électorale soit ébauchée et discutée à tous les niveaux, afin que cette loi soit la plus objective, la plus transcendante, la plus juste possible.

Notre pays continuant à être en guerre, cette guerre qui impose des traumatismes d'une cruauté indescriptible à nos populations aux frontières avec l'Ouganda, cette guerre qui a interrompu brusquement notre marche vers le développement, en ruinant tant d'actions et en limitant le libre exercice de tant de prérogatives essentielles de notre population, - notre pays continuant à être en guerre, il me paraissait devoir aller de soi aussi que l'ensemble des forces politiques, sensibles aux souffrances de notre population, et animées du désir de tout faire pour rétablir la paix, devaient s'attaquer, dans un grand élan de patriotisme, à la solution de ce problème existentiel, afin que la transition vers des élections pluralistes soit la plus sereine possible. D'où, comme il vous en souvient, mon appel à tous les partis en faveur d'une concertation nationale sur une plate-forme pour la Paix, afin de faire front commun face à l'agresseur de notre pays et de lui montrer, et de montrer au monde, que notre pays reste plus uni que jamais face à cette agression d'un autre âge.

Rwandaïses, Rwandaïses,

Pourquoi cette volonté, qui était et qui continue à être la mienne, de faire de la période de transition une affaire conjointe? La raison, je l'ai déjà dite; je voudrais la réaffirmer aujourd'hui.

En tant que Président de la République, en tant que Président de tous les Rwandaïses, qui m'ont confié la charge de mener notre pays vers un avenir meilleur, j'estime être de mon devoir de tout faire pour assurer à cette transition vers des élections multipartites le maximum de chance de réussite.

Cet engagement de la première heure, toutes les Rwandaïses et tous les Rwandaïses le connaissent: je n'ai cessé de le répéter et de le prouver concrètement.

Ainsi, j'affirmais, quant à moi, que le succès de la transition dépendrait en grande partie de la manière dont les principales sensibilités politiques auront été associées à sa gestion. En d'autres termes, Rwandaïses, Rwandaïses, il ne pouvait, en aucun cas, être question de vouloir écarter de la gestion de la transition les principales formations politiques.

C'était là faire preuve de l'ouverture d'esprit qui a toujours, je pense, caractérisé la IIe République, ayant été, faut-il le rappeler, le moteur de la promotion de l'avènement du pluralisme politique, de son acceptation, et de son entérinement grâce à la révision de la Constitution.

C'était donc là ma conviction personnelle selon laquelle, pour que la transition devienne ce pas irréversible et couronné de succès vers des élections grâce auxquelles notre peuple pourra légitimer les institutions républicaines dans un cadre multipartite, un grand geste d'ouverture devait être posé à la fois comme un gage supplémentaire et généreux de notre engagement en faveur du pluralisme politique, mais surtout comme la promesse d'un avenir politique ouvert, démontrant dès maintenant les promesses de sa réussite.

- 3 -

Afin de faire avancer la gestion de la transition, j'ai désigné, le 12 octobre 1991, conformément aux dispositions constitutionnelles, un Premier ministre en la personne du Docteur Sylvestre NZANZIMANA, chargé, comme je l'ai expliqué, lors de mon intervention publique, le 13 octobre 1991, à l'occasion de la rentrée universitaire, de "former un gouvernement ouvert à diverses sensibilités politiques".

Ce mandat visait évidemment à faire participer des représentants de divers partis aux responsabilités gouvernementales, dans l'intérêt de notre démocratie, de sorte que la solution de certains des problèmes graves de notre pays - la fin de la guerre, l'unité et la paix nationales, l'ajustement économique, le retour des réfugiés rwandais - puisse compter sur l'engagement efficace et entier des meilleurs représentants des principales sensibilités politiques de notre société, constituées en formations politiques.

Le Premier Ministre désigné a tout fait, pendant deux mois et demi, pour composer un gouvernement de transition de large ouverture, sur la base d'un programme de gouvernement qui aurait été mis au point d'un accord commun, et dont je m'engageais à garantir la ratification et les conditions de son exécution parfaite.

Ayant la responsabilité, en tant que Président de toutes les Rwandaises et de tous les Rwandais, de conduire la transition à bonne fin, c.-à-d., jusqu'à la tenue d'élections conformément aux exigences constitutionnelles et de la légitimation nouvelle des institutions républicaines, et décidé à assumer cette responsabilité entièrement, jusqu'à échéance, je m'étais engagé, lors de ma troisième rencontre avec les divers partis politiques, à ce que le Premier Ministre puisse former un gouvernement parfaitement ouvert où le pouvoir serait partagé entre les formations politiques, avant même toute légitimation par cet instrument démocratique par excellence que sont les élections.

Et pourtant, une telle attitude d'ouverture n'est rien d'autre, n'aura été rien d'autre, que l'expression de notre tradition bien connue d'entente et de concertation nationales. Elle est parfaitement conforme à l'héritage politique de notre pays, source du progrès économique et social, considérable, qu'il a connu et dont nous sommes tous profondément convaincus.

// Une telle attitude d'ouverture répond, Rwandaises, Rwandais, de toute évidence aussi à ce que l'étranger attend de nous. Notre pays n'a-t-il pas réussi, malgré la guerre portée contre nous de l'extérieur, malgré le cataclysme économique qui nous frappe, malgré toutes les épreuves pénibles que notre peuple continue de subir - notre pays n'a-t-il pas réussi, malgré tout cela, d'amorcer, comme le veut la maturité politique de notre peuple, et dont nous pouvons être fiers, l'approfondissement de notre démocratie?

Nous devons continuer à nous montrer à la hauteur de l'attente du monde, à la hauteur des pays amis du Rwanda auxquels nous devons vraiment beaucoup de notre progrès, et qui attendent du Rwanda, pays des Mille Collines, qu'il trouve des solutions heureuses, hardies, et qu'il maîtrise son développement avec conviction et dans la paix.

- 4 -

Il y a là un défi majeur à relever, une promesse majeure à vivre, une nouvelle preuve de notre clairvoyance politique à fournir.

C'est pourquoi - et je m'en suis exprimé lors de mon allocution de fin d'année - j'avais vivement regretté que le Premier ministre n'eût pu convaincre certaines des forces politiques dites de l'opposition à entrer dans son gouvernement.

Le Premier ministre a donc formé un gouvernement, le 30 décembre passé, permettant à notre pays de se doter d'une structure gouvernementale, inscrite dans la logique de la nouvelle Constitution.

Il était entendu, et je l'avais d'ailleurs clairement spécifié à nouveau, en particulier dans mon message de fin d'année, que la constitution d'un gouvernement davantage élargi continuait à requérir toute notre attention. Des efforts notables ont ainsi été déployés par le Premier ministre lui-même.

Moi-même, j'ai reçu à nouveau, et à plusieurs reprises, les partis politiques; ces rencontres m'ont décidé à mettre sur pied, le 11 février 1992, une équipe chargée d'explorer les voies et moyens pour la constitution d'un gouvernement qui serait véritablement ce gouvernement de coalition dont notre pays a aujourd'hui besoin pour régler certains de ses problèmes cruciaux et préparer les élections. Cette équipe, après des consultations intenses avec les partis politiques, m'a remis, il y a peu, son rapport.

Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage au travail remarquable réalisé par cette équipe, et à la disposition au dialogue de tous les participants.

Rwandaises, Rwandais,

Il me fait donc plaisir aujourd'hui de vous annoncer que nos efforts ont été couronnés de succès. Je suis ainsi en mesure aujourd'hui de vous faire part des conclusions que je juge heureuses, auxquelles a abouti la concertation entre tous les partis, animée par l'équipe que j'avais constituée à cet effet.

La première conséquence de l'accord conclu entre les partis appelés à former le gouvernement de transition, avec le concours du groupe chargé de mener ces négociations, accord concluant à l'opportunité que le Premier ministre doit provenir des partis autres que le M.R.N.D., est que le Premier ministre, le docteur NSANZIMANA, m'a remis son mandat afin que je puisse, en vertu des prérogatives qui sont celles du Président de la République, désigner, le cas échéant, un nouveau Premier ministre.

J'ai été amené à accepter sa démission. Je voudrais ici, devant le pays entier, remercier, très sincèrement et très chaleureusement, le docteur NSANZIMANA de l'extraordinaire abnégation.

Je voudrais aussi lui exprimer notre gratitude à nous tous pour avoir accepté de jouer le jeu, en se mettant au service de l'Etat, entièrement guidé par ce qui lui semblait aller de soi, à savoir, accepter les sacrifices et les périls inévitables inhérent à une fonction de Premier ministre dont la mission est d'une complexité évidente.

Le docteur Sylvestre NSANZIMANA restera, j'en suis assuré et je le souhaite vivement, à la disposition de la République rwandaise, continuant à oeuvrer au service de notre pays et de son peuple, et à lui apporter le fruit de son savoir et de son expérience.

Rwandaïses, Rwandaïsis,

J'ai donc décidé, suite à diverses consultations, de désigner comme nouveau Premier ministre le Dr NSENGIYAREMYE Dismas, membre fondateur du M.D.R.

Les partis M.R.N.D., M.D.R., P.S.D., P.D.C. et P.L. ont accepté d'entrer dans ce nouveau gouvernement.

Voilà pourquoi j'invite les représentants de ces cinq partis à signer dès demain le Protocole d'entente, afin de permettre au Premier Ministre de procéder à la formation du nouveau gouvernement.

Le Premier ministre désigné entrera en fonction dès qu'il aura prêté serment devant le Président de la République, en présence du Conseil National de Développement, lors d'une cérémonie à l'occasion de laquelle il présentera, comme le prévoit la Constitution, la nouvelle équipe ministérielle. Le Premier Ministre et le gouvernement actuellement en place continueront évidemment d'exercer leurs fonctions, jusqu'à la prestation de serment de la nouvelle équipe gouvernementale.

Selon l'accord conclu, le programme du nouveau gouvernement, sous la direction du Premier ministre, s'occupera essentiellement de la période de transition, qui prendra fin avec l'élection présidentielle, précédée des élections communales et législatives; toutes ces élections, suivant l'entente entre les partis politiques, auront lieu dans un délai ne dépassant pas douze mois à dater de la formation de ce gouvernement.

Rwandaïses, Rwandaïsis,

Je suis convaincu que l'arrangement politique ainsi mis au point d'un commun accord ne vise rien d'autre que les intérêts de notre pays, et que le gouvernement que le Premier ministre annoncera sous peu répondra aux impératifs de l'heure.

Tout le monde comprendra qu'il n'a pas été possible, quel qu'ait été notre souhait, de faire participer tous les partis à ce gouvernement, ceux-ci étant déjà au nombre de quatorze, fait troublant pour certains, mais qui ne fait qu'attester, d'une manière convaincante, l'enviable vigueur de la démocratie au Rwanda.

- 6 -

En revanche, tous les ministres nommés se seront engagés à n'épargner aucun effort dans l'exercice de leurs fonctions pour qu'en dépit de leurs sensibilités politiques découlant de leur adhésion à tel parti politique, ils visent toujours la sauvegarde des intérêts de l'ensemble des citoyens rwandais, la solution des problèmes vitaux du pays et la réussite pacifique et harmonieuse de la transition, et cela dans un esprit libre, où toute partisanerie serait absente, où le dialogue remplacera les invectives, et où la poursuite de l'intérêt collectif primera sur tout le reste.

Le Premier ministre s'attachera toujours à favoriser l'entente entre tous les ministres qui ont mission de nous aider dans l'accomplissement de notre propre mission au service de notre pays.

Le Premier ministre sera en tous temps le trait d'union, dans tout ce qu'il entreprendra pour animer l'administration dans le dessein d'en faire un instrument dynamique du développement national dans la paix et la concorde.

Si j'ai choisi de nommer un Premier ministre que ses convictions politiques situent dans ce que l'on appelle communément "l'opposition" par rapport au M.R.N.D., c'est pour deux raisons essentiellement, dont le bien-fondé, j'en suis sûr, frappera tous mes compatriotes de bonne foi.

La première raison, c'est de faire la preuve de ce que je viens de dire: la preuve de cette ouverture d'esprit, de cette convivialité et cette conviction que notre peuple forme une entité où la concorde et l'entente l'emporteront toujours sur la discorde et la dispute, en fait la preuve de ces qualités, de ces vertus, qui ont de tous temps caractérisé notre peuple, notre civilisation.

Il est ainsi logique, les principaux partis dits de l'opposition ayant fini par accepter d'entrer au gouvernement, que le Président de la République, peut, dans cet esprit de partage dont j'ai dit qu'il doit absolument caractériser la période de la transition, confier les rênes du gouvernement de transition à un représentant d'une autre sensibilité politique.

La deuxième raison est que cette expérience, à laquelle je souhaite de tout mon cœur tout le succès qu'elle mérite, préfigurera, d'une certaine façon, la réussite du pluralisme politique dans notre pays; elle pourrait même en être le facteur de catalyse par excellence.

La période de transition, je l'ai dit, je le répète, c'est la période menant aux élections qui seules permettront, grâce au verdict populaire, de légitimer les formations politiques se disputant les faveurs de la population pour que celle-ci leur confie les responsabilités politiques qu'elles voudraient bien assumer.

En aucun cas, et ce fut l'entendement unanime, la transition ne peut être considérée comme devant être l'équivalent d'un transfert de pouvoir, que seul peut légitimer le verdict du peuple.

Il y aura ainsi dans le nouveau gouvernement un équilibre que je considère comme heureux, et digne de notre pays. S'il réussit, et je ne désire rien d'autre, notre pays, le Rwanda, aura fait la démonstration selon laquelle les pays d'Afrique sont en mesure d'innover en matière politique, d'approfondir leur démocratie, et d'amener pacifiquement les changements politiques voulus par les populations, grâce à une transition organique, non violente et authentiquement concertée.

Voilà pourquoi je suis convaincu que la formule mise au point sera un succès, à condition que chacun - et j'en suis sûr - joue le jeu, en s'imprégnant des valeurs qui font l'essence de la démocratie, à savoir, le dialogue, la tolérance, la non-violence, l'acceptation de l'autre.

Rwandaises, Rwandais,

Parmi les impératifs qui interpellent ce gouvernement de transition, j'en vois au moins trois qui me semblent existentiels.

Trois impératifs définiront les priorités de ce gouvernement, qui répondra par là à trois espoirs profonds de notre société.

Le premier impératif, c'est le front uni à opposer à l'agresseur de notre pays, dans la conviction que tous les partis présents au gouvernement défendront corps et âme la souveraineté nationale. Plutôt que d'encourager des querelles et de permettre aux haines et aux règlements de compte partisans de l'emporter, le gouvernement devra être un modèle d'entente et de détermination, afin de consacrer le plus clair de ses efforts à mettre un terme à la guerre.

Le Rwanda a tout fait, et est toujours prêt à tout faire pour que la paix revienne, sans mettre en question son intégrité nationale, sans compromettre la cohésion nationale ni l'unité de son peuple. Je me suis tant et tant de fois engagé en faveur de négociations politiques véritables avec nos agresseurs. Le gouvernement devra s'y employer assidûment.

Le Rwanda, entré de plein pied dans l'ère du multipartisme politique, a fait ainsi de nouveaux progrès en matière de démocratie; si l'agresseur de notre pays avait vraiment, comme il le prétendait, des visées démocratiques, l'ouverture politique, devenue une réalité dans notre pays, lui permettrait de remplacer la lutte armée par la participation à un autre type de lutte, à savoir, celle pour la faveur des urnes.

Je lui lance aujourd'hui un nouvel appel pour qu'il dépose les armes et négocie sérieusement avec le gouvernement rwandais.

L'espoir, énorme, qui va de pair avec cette première priorité, c'est de voir la paix revenir dans notre pays. En prenant l'initiative de la constitution de ce gouvernement véritablement d'ouverture, j'ai voulu essayer toutes les possibilités pouvant permettre au Rwanda de retrouver la paix et l'entente.

Voilà pourquoi je voudrais aussi lancer encore une fois un appel pressant à tous les amis du Rwanda et à la communauté internationale pour qu'elle intervienne, d'une manière décidée, et décisive, auprès de notre voisin, l'Ouganda, afin qu'il accepte de faire taire les armes et de trouver une solution définitive à ce conflit lamentable et tragique, qui tout compte fait est aussi préjudiciable aux intérêts du peuple ougandais.

Rwandaises, Rwandais,

Le deuxième impératif, c'est la maîtrise du comportement durant la transition, pour que la période de transition soit une période de calme, une période exempte de toute violence.

Les événements tragiques que notre pays a connus ces derniers temps, où à la faveur de l'aveuglement coupable, de l'incitation à la haine raciale, des Rwandais se sont attaqués à d'autres Rwandais, en s'entretenant, en brûlant les cases - ces événements tragiques - quel discrédit pour notre pays - doivent nous rappeler à tout instant que la chose la plus précieuse que nous ayons, c'est la concorde nationale, c'est la paix.

A cette deuxième priorité du gouvernement - apaiser les tensions intérieures - est foncièrement lié cet autre espoir majeur de notre société, c'est de voir revenir, grâce au gouvernement ainsi constitué, et représentant les principales sensibilités politiques de notre pays, la sérénité et le calme dans notre pays - condition essentielle pour que la transition soit le terrain préparatoire le plus propice à un pluripartisme véritable, qui sera consacré par des élections légitimant les institutions de la République rwandaise.

Il importera, et la responsabilité collégiale du gouvernement s'en portera garante, que les comportements extrémistes, de quelque bord qu'ils soient, et qui émergent surtout en temps troubles, où l'incertitude l'emporte sur les convictions - il importera donc, et ce sera de la responsabilité conjointe du gouvernement, que tous les comportements extrémistes soient chassés, et que ne compte que l'engagement en faveur de la solution des problèmes nationaux, dans un grand élan patriotique.

Il ne fait pas de doute dans mon esprit que la population rwandaise accordera ses préférences politiques à ceux qui se seront montrés les plus sages, les plus engagés pour le développement du pays, à ceux qui auront fait preuve de pondération, à ceux qui combattent les extrémismes, et les fanatismes, de toute sorte, à ceux qui respectent les institutions républicaines, à ceux qui défendent l'ordre public et le respect des lois, à ceux, enfin, qui se battent pour le véritable progrès de notre pays.

Nous parlons ainsi sur ce gouvernement de transition, pour que tous ses membres vivent cet idéal dans la réalité de tous les jours, que les formations politiques qu'ils représentent pourront ainsi prouver au pays qu'elles sont prêtes et dignes d'assumer les responsabilités nationales.

- 9 -

Cette deuxième priorité du gouvernement est ainsi liée à la sécurité qui doit prévaloir dans notre pays. En effet, la sécurité, et la paix intérieure, qui ont été l'extraordinaire apanage des acquis des presque vingt dernières années ont été gravement perturbées.

Le massacre ignoble par les INKOTANYI de milliers de nos compatriotes à la frontière avec l'Ouganda, la misère indescriptible d'une partie importante de notre population, vivant dans un état d'insécurité totale, le long de ces mêmes frontières, résultat de ces agresseurs, s'infiltrant de nuit et s'acharnant aveuglément contre une population totalement innocente, ne peuvent que créer et accroître considérablement la tension à l'intérieur de notre pays.

Et puis, dans certaines parties de notre pays, et en particulier dernièrement dans le BUGESERA, nous avons connu des événements tragiques que je croyais à jamais bannis dans notre pays: des débordements sanglants, des exactions entre nos deux principales ethnies.

Je condamne ces événements avec la dernière énergie. J'ai exigé qu'une enquête approfondie soit faite, rapidement et scrupuleusement, sur ces événements, afin que les coupables, de quelque bord qu'ils puissent être, soient châtiés le plus sévèrement possible.))

Rwandaïses, Rwandaïses,

Voilà ce que j'ai à vous dire aujourd'hui au sujet de la sécurité dans notre pays, au retour définitif de laquelle ce gouvernement d'unité nationale répond intrinsèquement, par le fait même de son existence.

Il ne fait pas de doute que l'état de guerre dans lequel est plongé notre pays - et bien des gens semblent oublier que cette guerre est toujours là - est la cause essentielle de l'insécurité croissante dans notre pays. Les tensions de toutes sortes ainsi créées, des calculs politiques trop partisans et par là ambigus, les tentatives de destabilisation lancées par l'ennemi prenant divers aspects et se manifestant de diverses façons, sous divers masques, les passions amphibologiques consciemment entretenues pour profiter de ces temps troubles - tout cela, Rwandaïses et Rwandaïses, ne peut que créer un contexte d'insécurité; parfois, comme ce fut le cas dans le BUGESERA, elles peuvent provoquer des affrontements sanglants tragiques; parfois, des actes criminels isolés, le fait de bandits, qui ainsi sèment la peur et l'inquiétude dans notre population; parfois des actes d'une pure folie criminelle sont commis, comme ces incendies de forêts détruisant dix, vingt ans d'efforts de la population, et dont les effets abominables peuvent jusqu'à chasser les pluies.

A qui ces crimes peuvent-ils profiter? Evidemment, aux seuls ennemis qui nous attaquent, qui nous portent destruction et souffrances indicibles.

- 10 -

Mais nous ne devons pas, absolument pas, nous laisser abattre! Voilà pourquoi il faudra que chacun d'entre nous agisse, chacun à l'échelon qui le concerne, chacun avec ses moyens qui sont les siens, afin d'opposer un front uni à ces excès, à ces crimes, et ainsi les réduire, les rendre inopérants, pour finalement les éliminer.

J'en appelle à toute la population pour qu'elle soit vigilante à l'extrême. J'en appelle aux responsables à tous les niveaux afin qu'ils respectent les lois, qu'ils fassent appliquer les lois dans toute leur étendue.

J'en appelle aux supérieurs pour qu'ils donnent le bon exemple de civisme; j'en appelle à tout le monde, nationaux et expatriés, pour combattre les mauvaises rumeurs, ces bruits diaboliques, dont on a parfois l'impression que plus ils sont malveillants, plus ils semblent crédibles; chacune, chacun doit faire preuve de discernement afin de ne pas tomber dans les pièges tendus par l'ennemi.

J'en appelle aux politiciens de tous bords pour ne pas semer la zizanie, ni au sein des Forces armées, ni dans la population, pour ne pas provoquer d'escalades de haines, de rancunes, de sensations de vengeance.

Je m'adresse en particulier aux Forces armées rwandaises, qui représentent la plus belle idée que l'on peut se faire des forces armées. Qui bénéficient de la pleine confiance de notre population, malgré cette infime minorité qui risque de ternir la réputation d'intégrité totale de l'armée et de la gendarmerie rwandaises.

Que la population n'hésite pas un instant à s'adresser aux responsables, aux supérieurs pour signaler des abus constatés. Il n'y a pas de place dans les Forces armées rwandaises pour des éléments indignes qui risquent ainsi de devenir indirectement des instruments de propagande de nos agresseurs.

Que toutes les autorités civiles et militaires se joignent dans la lutte pour le respect et le maintien de l'ordre public.

Il importera - et je prends à témoin toute la population rwandaise - que plus que jamais l'entente entre la population et les Forces armées reste parfaite, ces Forces armées qui tous les jours risquent leur vie pour la sauvegarde de l'intégrité du territoire national. Cette entente entre la population et les Forces armées rwandaises ne sera possible que si notre population se sent en sécurité parfaite, grâce précisément aux Forces armées, mais aussi aux administrations régionales et locales inattaquables.

Nous tous nous devons oeuvrer afin que la sécurité soit totale dans notre pays.

- 11 -

Rwandaïses, Rwandaïs,

Enfin, le troisième impératif de ce gouvernement de transition est évidemment la gestion des affaires gouvernementales, qui est la responsabilité première du gouvernement lui-même, qu'il s'agisse de la maîtrise du PAS, de l'organisation du retour des réfugiés, de la mise en place des préparatifs électoraux, ou de la gestion rigoureuse du Pays. 11

La priorité des priorités dans ce domaine sera le plan d'urgence qu'il faudra élaborer dès maintenant pour faire face à la sécheresse qui a commencé à sévir dans plusieurs parties déjà de notre pays: les pluies, habituelles en cette saison depuis des temps immémoriaux, ont tardé à venir, et bien des récoltes ont ainsi été définitivement compromises.

La tâche du nouveau gouvernement sera de tout faire pour pouvoir répondre à toute éventualité et secourir notre population afin qu'elle dispose en tous temps de suffisamment de ressources alimentaires et de semences.

De même, le gouvernement continuera à améliorer le sort tragique et inhumain de ces 100.000 déplacés de guerre, suite aux bombardements journaliers provenant de l'autre côté de la frontière avec l'Ouganda, semant la terreur et tuant indistinctement nos populations. Je tiens ici à rendre un hommage solennel à la solidarité nationale exemplaire, et internationale, ayant permis de soulager les conditions de vie affreuses de nos compatriotes.

Rwandaïses, Rwandaïs, Amis du Rwanda,

Notre espoir, notre conviction, c'est que le gouvernement dirigé par le Premier ministre, M. NSENGIYAREMYE, s'en acquittera d'une manière exemplaire, pour que notre pays continue d'avancer dans la voie d'un progrès par tous partagé, de la paix et de la sécurité à jamais reconsolidées, en mettant au-dessus de toute partisanerie, le seul intérêt qui compte: celui de notre pays, celui de la collectivité nationale dans son ensemble.

J'en appelle aux responsables de nos Eglises, de toutes nos confessions religieuses, pour qu'avec leurs fidèles, ils organisent, à travers le Pays, une journée de prière: pour toutes les victimes de cette guerre insensée, pour le retour rapide de la paix, pour l'entente totale entre Rwandaïs, pour la réussite pacifique de notre marche vers le renforcement de la démocratie et pour le développement redynamisé de notre cher Rwanda.

Le Rwanda a tous les atouts pour progresser authentiquement dans la voie d'une véritable démocratie.

La formation de ce nouveau gouvernement est, à mon sens, la preuve de nos capacités d'innovation. Je demande au peuple rwandaïs de l'aider à remplir sa mission à la satisfaction de tout le monde. Pour ma part, je lui souhaite toute la chance pour une réussite totale.

VIVE LE RWANDA. VIVE LA PAIX.

* * *